

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
084 – École des Sommets

05

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 19^e jour du mois de juin 2024, à 18 h 00 au Restaurant la Source, située au 470 Route 263 à St-Romain.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres - Parents

Karol-Ann Morin, présidente
Véronique Gosselin, vice-présidente
Mylène Nadeau
Myriam Barrette-Brisson
Audrey Perreault

Membres - Personnels

Judith Dostie, enseignante
Alexandra Jacques-Brindle, enseignante
Nathalie Quirion, personnel de soutien
Chloé Richard, représentante du service de garde
Stéphanie Robert, représentante du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Stéphanie Leclerc, directrice de l'établissement

ÉTAIE(N)T ABSENT(S) :

Mesdames Alexandra Robert et Andreia Mendes, parents, Mme Isabelle Bernier enseignante et monsieur Francis Therrien membre de la communauté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 04

La direction souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame Nathalie Quirion, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour après ajout/modification des sujets suivants :

- 10.1 Campagne de financement
- 10.2 Heure de collation pour le service de garde
- 10.3 Projet entrepreneur : marché de Noël
- 10.4 Points à éclaircir

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-047

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2024

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, le procès-verbal de la séance du 14 mai 2024 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-048

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 14 MAI 2024

Sable pour le carré de sable : Mme Stéphanie avise les membres que le contact est fait avec Pyrus et qu'elle attend des nouvelles des ressources matérielles afin de choisir le sable qui est convenu d'utiliser.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance

6. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS :

Initiales	

6.1 RAPPORT BUDGÉTAIRE DU CE (ADOPTION)

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu de procéder à l'adoption du rapport budgétaire du CE tel que présenté par madame Stéphanie Leclerc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-049
CET084-2023-2024-028

6.2 CODE DE VIE 2024-2025

La directrice présente le code de vie, incluant une matrice des comportements attendus, de l'école des Sommets pour l'an prochain.

Le petit bonhomme a été présenté pour expliquer le code vestimentaire. Pas de jeans troués dans le haut de la cuisse. Il a été soulevé de faire un sondage pour l'uniforme (Projet 2024-25).

Sur la proposition de madame Audrey Perreault, il est résolu d'approuver le code de vie de l'école des Sommets pour 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-050
CET084-2023-2024-029

6.3. GUIDE DES PARENTS POUR LE SERVICE DE GARDE 2024-2025

Madame Stéphanie Leclerc présente le guide des parents du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025 aux membres du CE.

La porte d'entrée du service de garde sera modifiée : les parents devront utiliser la porte de gauche. L'heure de fermeture des vendredis et des journées pédagogiques a été modifiée à 17 h 00. Le tarif sera modifié.

Il n'y aura pas de journée pédagogique le 29 février 2025 en raison de formation. (le service de garde sera fermé)

Sur la proposition de madame Alexandra Jacques-Brindle, il est résolu d'adopter le guide des parents du service de garde de l'école des Sommets pour 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-051
CET084-2023-2024-030

6.4 Budget de l'école 2023-2024 (adoption)

Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école des Sommets pour l'année 2024-2025, il est proposé par madame Myriam Barrette-Brisson d'adopter les prévisions budgétaires de l'école des Sommets pour l'année 2024-2025, telles que présentées et placées en annexe du procès-verbal, sous réserves de l'adoption des *objectifs et principes de répartition des ressources financières et des critères de répartition des ressources financières* par le Conseil d'administration.

Il est également convenu :

- Que la direction de l'école soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Que ce budget prévoit également l'affectation de tout ou d'une partie de revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-052
CET084-2023-2024-031

6.5 Budget du service de garde 2023-2024 (adoption)

Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires du service de garde de l'école des Sommets pour l'année 2024-2025, il est proposé par madame Judith Dostie d'adopter les prévisions budgétaires du service de garde de l'école des Sommets pour l'année 2024-2024, telles que présentées et placées en annexe du procès-verbal, sous réserves de l'adoption des *objectifs et principes de répartition des ressources financières et des critères de répartition des ressources financières* par le Conseil d'administration.

Initiales	

Il est également convenu :

- Que la direction de l'école soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Que ce budget prévoit également l'affectation de tout ou d'une partie de revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-053
CET084-2023-2024-032

6.6 SURVEILLANCE DU MIDI (ART.292) (CONSULTATION)

Madame Leclerc présente les frais de surveillance du midi pour l'année prochaine.

6.7 ASSURANCE-ÉLÈVE (CONSULTATION)

Le coût de l'assurance-élève demeure à 1,30 \$ pour l'année 2024-2025.

6.8 CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES POUR 2024-2025

Madame Leclerc présente aux membres le choix des manuels scolaires pour l'année 2024-2025. Il y a des changements dans le cours d'univers social.

6.9 LISTES DU MATÉRIEL SCOLAIRE REQUIS POUR LA RENTRÉE 2024-2025 (ART.77.1) (ADOPTION)

Sur la proposition de madame Stéphanie Robert, il est résolu de procéder à l'adoption des listes du matériel scolaire requis pour la rentrée scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-054
CET084-2023-2024-033

6.10 FACTURES AUX PARENTS 2024-2025

La facture aux parents ne peut dépasser 82,00 \$ et un maximum de 30,00 \$ pour les frais de photocopies.

6.11 Composition du conseil d'établissement

Les membres sortants sont : Véronique Gosselin, Mylène Nadeau, Audrey Perreault et Myriam Barrette-Brisson.

6.12 ACCUEIL DES ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2024-2025

Sur la proposition de madame Mylène Nadeau, il est résolu d'octroyer un budget de 1 700 \$ pour les activités de la rentrée soit le spectacle Upendo avec le budget musique.

Le thème de la rentrée est : Créatures fantastiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-055

6.13 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2024-2025 & PRIX DE PRÉSENCES

Il a été décidé que l'assemblée générale des parents se tiendra le 10 septembre 2024 à 18h30. Prix de présence : tirage de 2 certificats cadeaux de 30 \$ aux familles présentes.

6.14 RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Madame Stéphanie présente le rapport annuel du CE.

Sur la proposition de madame Audrey Perreault, il est résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-056

Initiales	

6.15 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – Évaluation des résultats

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu d'approuver le rapport présentant l'évaluation annuelle des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence, pour l'année 2023-2024, dont copie est versée en annexe au procès-verbal, pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-057
CET084-2023-2024-035

6.16 HORAIRE DE L'ÉCOLE 2024-2025 (PROJET PÉDAGOGIQUE)

Un changement est apporté sur l'horaire de l'école pour l'année scolaire 2024-2025. La direction explique que ce changement est apporté afin de permettre un temps de concertation entre les enseignants. Des minutes d'enseignement ont été ajoutées le matin pour faire en sorte que neuf après-midi (choisis au calendrier) seront transformés en activités pour les élèves. Cette démarche se fait de concert avec les objectifs du nouveau projet éducatif.

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, il est résolu d'approuver l'horaire de l'école pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-058
CET084-2023-2024-036

7. CORRESPONDANCES

Nous avons reçu une publicité pour les Olympiades québécoises des métiers et des technologies les 8 et 9 mai 2025 au Centre de foires d'ExpoCité.

8. DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

École lab

9. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Photographies scolaires 2024-2025 – Idée de décor approuvé. (élève appuyé sur le mur de brique)
La prise de photo sera le 5 septembre avec Manon Rouso.

Mme Stéphanie annonce aussi qu'un coton ouaté sera proposé aux élèves pour moins de 30 \$. Cette initiative a pour but de favoriser le sentiment d'appartenance à notre école.

10. AUTRES MEMBRES

10.1 Campagne de financement

- Suivi organisation souper homard (mechoui)
- 3 viandes Plein la gueule 26,00 \$ par personne
- 2 Viandes Johnny (poulet-porc) 29,10 \$ par personne

Véronique va vérifier pour le permis d'alcool.

Il est convenu que Karol-Ann réserve Plein la gueule pour le 2 novembre prochain. Mylène et Véronique vérifient pour trouver un chansonnier.

Véronique propose la vente de produits Norwex pour diversifier nos campagnes de financements. Puisque Edith n'est pas présente à la rencontre, nous déterminons qu'elle n'est pas en conflits d'intérêts.

10.2 Heure de collation

Il est soulevé par les parents de réviser l'heure de la collation en p.m. pour les petits car celle-ci est près de l'heure du souper.

10.3 Marché de Noël

Véronique annonce le marché de Noël qui aura lieu le 23 novembre prochain et souhaite que de jeunes entrepreneurs (élèves) viennent à ce marché.

Initiales	

10.4 Suivi d'un parent concernant la sortie des plus jeunes

Un parent souhaitait valider le choix des activités pour la sortie au Village Aventuria. On explique la façon que la réservation a été réalisée et les raisons qui ont motivé les choix.

11. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance

12. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 10 septembre 2024.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de madame Mylène Nadeau, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CE2324-059

Karol-Ann Morin, présidente

Stéphanie Leclerc, directrice

Initiales	